2003-2004

Annual Report

Intergovernmental and International Relations

Rapport annuel

Relations intergouvernementales et internationales

New Nouveau Brunswick
CANADA

105-03071/

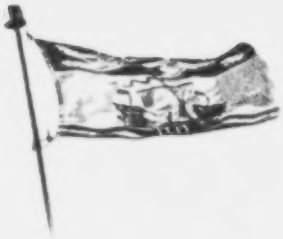

2003-2004

Annual Report

Intergovernmental and International Relations

Rapport annuel

Relations intergouvernementales et internationales

New Nouveau Brunswick
CANADA

Fredericton, New Brunswick

To the Honourable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-Governor of the
Province of New Brunswick

May it please your Honour:

It is my privilege to submit the Annual Report of the Department of Intergovernmental and International Relations for the fiscal year ending March 31, 2003.

Respectfully submitted,

Percy Mockler
Minister of Intergovernmental and International Relations

Fredericton, New Brunswick

Sir:

I am pleased to be able to present the Annual Report describing operations of the Department of Intergovernmental and International Relations throughout the fiscal year 2003-2004.

Respectfully submitted,

Jim McKay
Deputy Minister
Intergovernmental and International Relations

Fredericton (Nouveau-Brunswick)

L'honorable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-gouverneur de la
province du Nouveau-Brunswick

Votre Honneur,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Relations intergouvernementales et internationales pour l'exercice annuel terminé le 31 mars 2004.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'assurance de ma haute considération.

Percy Mockler
Ministre des Relations intergouvernementales et internationales

---

Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le ministre,

C'est avec plaisir que je vous remets le rapport annuel du ministère des Relations intergouvernementales et Internationales pour l'année financière 2003-2004.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'assurance de mon profond respect.

Jim McKay
Sous-ministre
Relations intergouvernmentales et internationales

INTERGOVERNMENTAL AND INTERNATIONAL RELATIONS

TABLE OF CONTENTS

Departmental Overview

Mission 1

Mandate 1

Principles 2

Values 2

Clients and Partners 3

Program Objectives 3

Statutes Administered by DIIR 3

2002-2003 Highlights 4

Introduction 4

NORTH AMERICAN DIVISION

Federal-Provincial/Territorial Relations 5
Atlantic Canada Cooperation 7
US Relations 8

OFFICE OF STRATEGIC PARTNERSHIPS (DIVISION)

Office of Strategic Partnerships 11
Office of Protocol 14

FRANCOPHONIE AND OFFICIAL LANGUAGES (DIVISION)

Multilateral Francophonie & Official Languages 16
Bilateral Francophonie and Cooperation 23
2004 Initiative 29
Official Language Complaints 32

BUDGET 33

ORGANIZATIONAL CHART 34

RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

TABLE DES MATIÈRES

Vue d'ensemble du Ministère

Énoncé de mission 1

Mandat 1

Principes 2

Valeurs 2

Clients et partenaires 3

Objectifs 3

Lois administrées par le MRII 3

Faits saillants, 2002-2003 4

Introduction 4

DIVISIONS-RELATIONS NORD-AMÉRICAINES

Relations fédérales-provinciales-territoriales 5
Coopération au Canada atlantique 7
Relations avec les Etats-Unis 8

BUREAU DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES (DIVISION)

Bureau des partenariats stratégiques 11
Bureau du protocole 14

FRANCOPHONIE ET LANGUES OFFICIELLES (DIVISION)

Francophonie multilatérale et langues officielles 16
Francophonie bilatérale et coopération 23
Initiative 2004 29
Plaintes relatives aux langues officielles 32

BUDGET 33

ORGANIGRAMME 34

DEPARTMENT OVERVIEW

The 2003-2004 year was another one in which the department had an expanded role to coordinate the government's relationships with other jurisdictions.

One of the primary objectives of this corporate approach is to maximize the impact of New Brunswick's intergovernmental relations and to ensure our relationships with other governments are pursued in a comprehensive and coordinated manner.

Amendments to the *Executive Council Act* were made, effective April 1, 2003, to change the name of the Department from Intergovernmental Affairs to Intergovernmental and International Relations (DIIR). In keeping with its new responsibilities, the Department released *Prospering in a Global Community: New Brunswick's International Strategy* part of the *Greater Opportunity: New Brunswick's Prosperity Plan.*

This strategy creates a clear framework for New Brunswick's economic and social prosperity on the international stage and contains a number of key elements that will dictate on where best to concentrate our efforts

Mindful of underscoring the 400th anniversary of the first French colony on St. Croix Island in 2004, the department launched the New Brunswick 2004 Initiative.

This Annual Report for the Department of Intergovernmental and International Relations provides an update on the main activities in the department.

MISSION

To promote and protect the interests of New Brunswick.

MANDATE

The Department of Intergovernmental and International Relations provides leadership in pursuing

VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE

En 2003-2004, le Ministère a encore une fois joué un rôle élargi dans la coordination des relations de la province avec les autres gouvernements.

L'un des principaux objectifs de cette approche globale est de maximiser l'effet des relations intergouvernementales du Nouveau-Brunswick et de veiller à ce que nos relations avec les autres gouvernements soient gérées de façon exhaustive et coordonnée.

Des modifications apportées à la *Loi sur le Conseil exécutif* sont entrées en vigueur le 1er avril 2003 pour changer le nom du ministère des Affaires intergouvernementales à celui des Relations intergouvernementales et internationales (MRII). Dans le cadre de ses nouvelles responsabilités, le ministère a dévoilé le document *Prospérer à l'heure de la mondialisation : Stratégie internationale du Nouveau-Brunswick* qui découle de *Vers un meilleur avenir : Plan de prospérité du Nouveau-Brunswick.*

Cette stratégie crée un contexte bien défini en vue de la prospérité économique et sociale du Nouveau-Brunswick sur le plan international et inclus un certain nombre d'éléments importants garants de notre succès.

Soucieux de souligner le 400e anniversaire de l'établissement de la première colonie française à l'île Sainte-Croix en 2004, le ministère a lancé le programme Initiative 2004 du Nouveau-Brunswick.

Le présent rapport annuel du ministère des Relations intergouvernementales et internationales rend compte des principales activités au cours de la dernière année.

ÉNONCÉ DE MISSION

Promouvoir et protéger les intérêts du Nouveau-Brunswick.

MANDAT

Le ministère des Relations intergouvernementales et internationales assume le leadership dans les activités

a strategic and corporate approach to the government's vision of New Brunswick through relations with other Governments, communities, and organizations.

DIIR PRINCIPLES

The Province of New Brunswick, through the activities of the Department of Intergovernmental and International Relations (DIIR), adheres to the following intergovernmental principles.

Working with foreign countries

1. Fostering a strong, prosperous and united Canada.
2. Working with the federal government and our provincial and territorial partners in promoting positive intergovernmental relations and activities that build Canada and supports the aspirations of all New Brunswickers.
3. Working with foreign countries and international organizations as a responsible member of the global community representing the interests of the people of New Brunswick.
4. Promoting the cultural diversity and vitality of New Brunswick's two official linguistic communities on the provincial, national and international stage.
5. Ensuring New Brunswickers have a greater opportunity to participate in and benefit from a federation that reflects the diversity and equality of all regions and all people.

VALUES

We value:

- Our DIIR employees;
- High quality, timely, and professional advice and services;
- An integrated, team-oriented and corporate approach focused on results;
- An inclusive environment that embraces teamwork, collaboration, and pride;
- The use of both official languages and the openness to other languages and cultures;

appuyant la vision du Nouveau-Brunswick telle que définie par le gouvernement, en poursuivant une approche stratégique et intégrée dans ses relations avec d'autres gouvernements, les collectivités et organisations.

PRINCIPES DE MRII

Par l'entremise des activités du ministère des Relations intergouvernementales et internationales (MRII), le gouvernement du Nouveau-Brunswick observe les principes que voici en matière de relations intergouvernementales :

1. Promouvoir un Canada fort, prospère et uni.
2. Travailler avec le gouvernement fédéral et nos partenaires provinciaux et territoriaux à la promotion de bonnes relations intergouvernementales et d'activités connexes qui édifient le Canada et soutiennent les aspirations de tous les Néo-Brunswickois.
3. Travailler avec des pays étrangers et des organisations internationales en qualité de membre responsable de la communauté internationale et en représentant les intérêts de la population du Nouveau-Brunswick.
4. Promouvoir la diversité et la vitalité culturelles des deux communautés linguistiques officielles du Nouveau-Brunswick à l'échelle provinciale, nationale et internationale.
5. Veiller à ce que les Néo-Brunswickois aient de meilleures possibilités de participer à la fédération canadienne et d'en tirer profit, de sorte qu'elle soit le reflet de la diversité et de l'égalité de toutes les régions et de tous les citoyens qui la composent.

VALEURS

Nous valorisons :

- Les employés du ministère;
- Des conseils et des services professionnels, de haute qualité, offerts au moment opportun;
- Une approche intégrée, axée sur le travail d'équipe et sur les résultats;
- Un environnement inclusif faisant appel au travail d'équipe, à la collaboration et à la fierté;
- L'utilisation des deux langues officielles et l'ouverture à d'autres langues et cultures;

- Our integrity and trustworthiness in dealing with our counterparts, clients, and partners;
- Openness, fairness, honesty and respect in all of our activities.

CLIENTS AND PARTNERS

DIIR supports and serves a wide-range of clients and partners, to achieve our corporate objectives and to facilitate achieving common objectives.

Our clients and partners further DIIR'S corporate reach thereby ensuring our capacity to meet our intergovernmental obligations. Our clients and partners work within a dynamic intergovernmental environment that requires DIIR's professional assistance to help fulfil its mission statement and mandate.

Our Partners and Clients Include:

1. The people of New Brunswick.
2. New Brunswick Government and Legislature (Premier, Ministers, MLAs, Departments).
3. Provincial and territorial governments of Canada.
4. Government of Canada and New Brunswick Members of Parliament.
5. Foreign governments and countries.
6. International organizations.
7. New Brunswick economic, social, cultural and community organizations.
8. Universities, post-secondary institutions and research organizations.

PROGRAM OBJECTIVES

To ensure a strategic and corporate approach to promoting and protecting New Brunswick's interests in the regional, national and international arena.

STATUTES ADMINISTERED BY DIIR

- Maritime Economic Cooperation Act

- L'intégrité et la fiabilité dans les échanges avec nos homologues, nos clients et nos partenaires;
- L'ouverture d'esprit, l'équité, l'honnêteté et le respect dans toutes nos activités.

CLIENTS ET PARTENAIRES

Le MRII fournit un soutien et des services à une grande variété de clients et de partenaires dans le but de nous permettre d'atteindre nos objectifs globaux et de faciliter la réalisation d'objectifs communs.

Grâce à nos clients et nos partenaires, le mnistère peut élargir sa portée globale, ce qui favorise notre capacité de remplir nos obligations intergouvernementales. Nos clients et nos partenaires évoluent dans un environnement intergouvernemental dynamique où l'appui professionnel du MRII est nécessaire pour respecter son énoncé de mission et réaliser son mandat.

Nos partenaires et nos clients sont :

1. La population du Nouveau-Brunswick;
2. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les membres de l'Assemblée législative (premier ministre, ministres, députés provinciaux, ministères).
3. Les gouvernements provinciaux et territoriaux du Canada.
4. Le gouvernement du Canada et les députés fédéraux du Nouveau-Brunswick.
5. Des gouvernements et pays étrangers.;
6. Des organisations internationales.
7. Des organisations économiques, sociales, culturelles et communautaires du Nouveau-Brunswick.
8. Des universités, des établissements d'enseignement postsecondaire et des organisations de recherche.

OBJECTIFS

Garantir une approche stratégique intégrée afin de promouvoir et de protéger les intérêts du Nouveau-Brunswick sur la scène régionale, nationale et internationale.

LOIS ADMINISTRÉES PAR LE MRII

- Loi sur la Coopération économique des Maritimes
- Loi sur le Conseil des premiers ministres des

- Council of Maritime Premiers Act
- Order of New Brunswick Act

2003-2004 HIGHLIGHTS

The department was directly involved in the following corporate activities and achievements:

INTRODUCTION

The Department of Intergovernmental and International Relations is committed to promoting and protecting New Brunswick interests in all of our intergovernmental and international relationships.

On the national scene there are various mechanisms for achieving this goal:

- Support from other provinces/states in various venues, such as First Ministers' Meetings, Annual Premiers' Conference, Council of Atlantic Premiers, Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers;
- Building support and awareness within federal departments;
- Public awareness and support through various types of forums;
- Bilateral arrangements with provinces.

This annual report for the Department of Intergovernmental and International Relations provides an update on the main activities in the department.

Within the department there are 3 divisions:

North American Division

Coordinates a corporate approach to: promoting and protecting New Brunswick's interests within the Canadian federation and with the United States; pursuing regional cooperation as a strategic approach to achieving the social and economic priorities of New Brunswick; seeking increased federal investment in New Brunswick; maximizing the economic and social benefits for New Brunswick as a member of the Council of Atlantic Premiers, the Council of the federation and the Conference of New England Governors and Eastern Maritimes

- Loi créant l'Ordre du Nouveau-Brunswick

FAITS SAILLANTS, 2003-2004

Le ministère a participé directement aux activités et aux réalisations générales suivantes :

INTRODUCTION

Le ministère des Relations intergouvernementales et internationales s'est engagé à promouvoir et à protéger les intérêts du Nouveau-Brunswick dans toutes nos relations intergouvernementales et internationales.

Pour ce faire, il a recours à divers mécanismes sur la scène nationale :

- Le soutien d'autres provinces et états par divers moyens, tels les réunions des Premiers ministres, la Conférence annuelle des Premiers ministres, le Conseil des Premiers ministres de l'Atlantique, la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada;
- Le développement de la sensibilisation et du soutien au sein des ministères fédéraux;
- Le développement de la sensibilisation et du soutien du public par l'intermédiaire de divers types de forums;
- Des ententes bilatérales avec des provinces.

Le présent rapport annuel du ministère des Relations intergouvernementales et internationales fait une mise à jour sur les principales activités du ministère.

Le MRII compte trois divisions. :

Division des relations nord-américaines

La Division coordonne une approche globale pour promouvoir et protéger les intérêts de la province au sein de la fédération canadienne et aux États-Unis; elle utilise la collaboration régionale comme moyen stratégique pour atteindre les priorités sociales et économiques de la province; elle tente d'obtenir davantage d'investissements fédéraux dans la province; elle maximise les retombées économiques au Nouveau-Brunswick en étant membre du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique, du Conseil de la fédération et

Canadian Premiers.

La Francophonie and Official Languages Division

Manages cooperative agreements and arrangements with Canadian and foreign governments, coordinates New Brunswick's participation in international intergovernmental organizations related to francophonie affairs and manages the negotiation and implementation of federal-provincial agreements relative to official languages so as to promote and protect the Province's economic, social and cultural objectives.

Office of Strategic Partnerships

Establish relationships and create a culture of strategic partnerships between the New Brunswick Government and Government of Canada that enhances economic and social opportunities for New Brunswickers.

NORTH AMERICAN DIVISION

Federal/Provincial Relations

Annual Premiers' Conference

The 44th Annual Premiers' Conference held in Charlottetown was chaired by the government of Prince Edward Island from July 9 to 11, 2003

All Premiers agreed to a five step plan for strengthening the federation which included:

- The establishment of a Council of the Federation;
- Annual First Ministers Meetings;
- Provincial/Territorial consultation on federal appointments;
- devolution of powers to the territories; and,
- establishment of federal provincial territorial protocols of conduct.

They also agreed at this meeting on the need to improve the fiscal arrangements in support of health care, including strengthening the Equalization program.

de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada.

Division de laFrancophonie et Langues officielles

La Division gère les accords et les ententes de coopération conclus avec d'autres gouvernements au Canada et à l'étranger; elle coordonne la participation de la province à des organisations intergouvernementales internationales; elle gère les négociations et la mise en œuvre d'ententes fédérales-provinciales relatives aux langues officielles de manière à promouvoir et à protéger les objectifs économiques, sociaux et culturels de la province.

Bureau des partenariats stratégiques

La Division établit des relations et crée une culture de partenariats stratégiques entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les ministères fédéraux canadiens en vue de favoriser les possibilités sociales et économiques pour la population de la province.

RELATIONS NORD-AMÉRICAINES

Relations fédérales-provinciales

Conférence annuelle des premiers ministres

Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a présidé la 44e Conférence annuelle des premiers ministres qui a eu lieu à Charlottetown du 9 au 11 juillet 2003

Les premiers ministres ont convenu d'un plan en cinq étapes pour renforcer la fédération :

- La création du Conseil de la fédération;
- la tenue de rencontres annuelles des premiers ministres;
- la consultation des provinces et des territoires concernant les nominations fédérales;
- le transfert de compétences aux territoires;
- l'établissement de protocoles de conduite fédéraux-provinciaux-territoriaux.

Lors de cette réunion, ils ont également convenu de la nécessité d'améliorer les accords fiscaux pour le système de santé, dont le renforcement du Programme de péréquation.

Establishment of the Council of the Federation

Premiers followed up on their commitment by establishing the Council of the Federation in December 2003. The Council of the Federation was created by Premiers because they believe it is important for provinces and territories to play a leadership role in revitalizing the Canadian federation and building a more constructive and cooperative federal system.

The Council of the Federation's objectives are to:

- Promote interprovincial-territorial cooperation and closer ties between members of the Council, to ultimately strengthen Canada.
- Foster meaningful relations between governments based on respect for the Constitution and recognition of the diversity within the federation.
- Show leadership on issues important to all Canadians.

Two months later in Febuary 2004 in Vancouver, the Premiers launched the first work plan for the Council which puts forth an aggressive agenda focused on improving health care for Canadians, strengthening the economy, strengthening the federation, reaching out to youth and helping those affected by emergencies. New Brunswick has been a leader in pursuing the Council's agenda, particularly in the areas of improving internal trade, Canada-U.S. relations and institutional reform.

First Ministers' Meeting

Premiers also met with Prime Minister Martin in Regina in November 2003 and again in January 2004 in Ottawa, as the Prime Minister accepted their request for annual First Ministers' Meetings. The meeting resulted in positive engagement with the federal government in working towards a long term solution on health care, and working cooperatively with the provinces and territories in improving Canada-US relations, public health and responding to emergencies. The Prime Minister confirmed as an interim measure an additional $2 billion for health care funding.

Création du Conseil de la fédération

En décembre 2003, les premiers ministres provinciaux ont rempli leur engagement en créant le Conseil de la fédération. Ils ont créé le Conseil parce que, selon eux, il est important que les provinces et les territoires jouent un rôle de premier plan dans la revitalisation de la fédération canadienne et l'édification d'un régime fédéral plus coopératif et constructif.

Les objectifs du Conseil de la fédération sont les suivants :

- Promouvoir la coopération entre les provinces et les territoires et tisser des liens plus étroits entre les membres du Conseil, dans le but de renforcer le Canada.
- Favoriser des rapports fructueux entre les gouvernements qui soient fondés sur le respect de la constitution et la reconnaissance de la diversité au sein de la fédération.
- Assumer un rôle de chef de file dans les dossiers importants pour tous les Canadiens et Canadiennes.

Deux mois plus tard, en février 2004 à Vancouver, les premiers ministres ont lancé le premier plan de travail du Conseil qui prévoit des mesures dynamiques visant, entre autres, à améliorer les soins de santé pour les Canadiens et Canadiennes, à renforcer l'économie et la fédération, à offrir des services aux jeunes et à aider les personnes touchées par des situations d'urgence. Le Nouveau-Brunswick a été un chef de file dans la réalisation du plan du Conseil, surtout en ce qui a trait à l'amélioration du commerce intérieur, aux relations entre le Canada et les États-Unis et à la réforme institutionnelle.

Rencontres annuelles des premiers ministres

Les premiers ministres provinciaux ont aussi rencontré le premier ministre Paul Martin à Régina en novembre 2003 et encore en janvier 2004 à Ottawa, qui a accepté leur invitation à la Rencontre annuelle des premiers ministres. La rencontre s'est soldée par un engagement constructif avec le gouvernement fédéral pour en arriver à une solution à long terme en matière de soins de santé, ainsi que pour collaborer avec les provinces et les territoires à l'amélioration des relations canado-américaines, de la santé publique et des interventions dans les situations d'urgence. Le premier ministre a confirmé, à titre de mesure provisoire, un financement supplémentaire de 2 milliards de dollars

New Brunswick has continued to advocate through the Council of the Federation and at First Ministers, for improvements to federal funding in support of health care for New Brunswickers, including through improvements to the CHT and the Equalization program. The need to address a fiscal imbalance was supported through an updated report of the Conference Board of Canada, which New Brunswick and representatives from Manitoba, Prince Edward Island and Québec publicly released in Ottawa on March 8, 2004.

Atlantic Canada Cooperation

The North American Division of the department coordinates the government's efforts to promote regional cooperation in Atlantic Canada as a strategy to achieving the social and economic goals of the province.

The Council of Atlantic Premiers (CAP) met twice during the course of the year where a number of issues of critical importance to the region were discussed including: improving health care, equalization, economic competitiveness, support for the Atlantic Food Industry, automobile insurance harmonization, softwood lumber, strengthening the federation, Canada-US relations, and regional cooperation.

Premiers released their *Report on Year Two Council of Atlantic Premiers' Action Plan for Regional Co-operation 2001-2003* at the February 2004 Council meeting held in CornerBrook, Newfoundland. This report highlights the significant activities undertaken by Atlantic Provinces during the past year. Tangible results have been achieved in many areas including the priority areas of health, education and transportation. Notable among these achievements are:

- The development of literacy resource materials for elementary and middle-school children;
- The development of resources for teachers in support of students with exceptionalities and behavioral challenges;
- The development in partnership with ACOA of French language on-line courses in

dans le domaine de la santé.

Le Nouveau-Brunswick a continué de demander, au Conseil de la fédération et à la Rencontre annuelle des premiers ministres, l'augmentation du financement fédéral afin de soutenir les soins de santé pour les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises, dont l'amélioration des transferts canadiens en matière de santé et du Programme de péréquation. La nécessité de régler le déséquilibre fiscal a été appuyée par un rapport mis à jour du Conference Board du Canada que le Nouveau-Brunswick et des représentants du Manitoba, l'Île-du-Prince-Edouard et du Québec ont rendu public à Ottawa le 8 mars 2004.

La coopération au Canada atlantique

La Division des relations nord-américaines du Ministère coordonne les efforts du gouvernement en matière de promotion de la coopération régionale au Canada atlantique, dans le but d'atteindre les objectifs sociaux et économiques de la province.

Le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique s'est réuni à deux reprises au cours de l'année et a abordé des questions d'une grande importance pour la région, dont l'amélioration des soins de santé, la péréquation, la compétitivité économique, le soutien à l'industrie de l'alimentation dans la région de l'Atlantique, l'harmonisation dans le domaine de l'assurance automobile, le bois d'œuvre résineux, le renforcement de la fédération, les relations canado-américaines et la coopération régionale.

En février 2004, à l'occasion de leur rencontre qui a eu lieu à CornerBrook à Terre-Neuve, les premiers ministres de l'Atlantique ont rendu public le *Rapport de la deuxième année, Plan d'action pour la coopération régionale du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique 2001-2003*. Ce rapport souligne les principales activités entreprises par les provinces de l'Atlantique pendant l'année qui vient de s'écouler. Des résultats concrets ont été enregistrés dans de nombreux domaines prioritaires dont la santé, l'éducation et le transport. Voici certaines de ces réalisations :

- La production de matériel documentaire en alphabétisation pour les élèves de la maternelle à la 8e année;
- La mise au point de ressources pour les enseignants en vue d'appuyer les élèves à besoins spéciaux et les élèves ayant des problèmes de comportement;
- L'élaboration, en partenariat avec l'APECA, de

entrepreneurship, tourism, economics and accounting at the high-school level;
- Furthering the partnership amongst the region's community colleges through the establishment of the Atlantic Colleges Tourism Education Consortium (ACTEC) and of a task force on mobility and transferability among the region's community colleges;
- The development of a regional information base of health service providers and health education programs to enable better planning and policies and practices in the areas of training, recruitment, funding and accountability; and
- Ongoing regional harmonization of trucking regulations.

Atlantic Premiers also committed to continue pursuing regional benefits in the areas of energy regulation, research and innovation, immigration, and economic competitiveness. In support of these priorities, the Forum of Atlantic Ministers of Energy who are working cooperatively with the federal government to achieve reliability, security and efficiency of energy for the region, as well as the Council of Atlantic Ministers of Education and Training (CAMET), committed to further enhance the level of cooperation in public and post-secondary education by working on common issues to improve learning for all Atlantic Canadians, optimize efficiencies and bring added value to provincial initiatives and priorities.

The Division continued to work with all government departments in support of ongoing regional cooperation initiatives in areas such as higher education, harmonization of insurance regulations and government procurement policies.

United States Relations

The North American Division of the department is responsible for New Brunswick's relations with the United States.

The United States is New Brunswick's largest trading partner. In 2003, New Brunswick's total exports were valued at $8.55 billion. Of that amount, $7.62 billion, or

cours français en ligne pour les élèves du secondaire dans les domaines de l'entreprenariat, du tourisme, de l'économie et de la comptabilité;
- La poursuite des partenariats avec les collèges communautaires de la région grâce à la création de l'*Atlantic Colleges Tourism Education Consortium* et d'un groupe de travail sur la mobilité des étudiants et la transférabilité crédits;
- La mise en place pour la région d'une base d'information sur les fournisseurs de services de santé et les programmes d'études en santé pour permettre une planification plus efficace ainsi que de meilleures politiques et pratiques dans les domaines de la formation, du recrutement, du financement et de la reddition des comptes;
- L'harmonisation continue de la réglementation sur le camionnage.

Les premiers ministres des provinces de l'Atlantique se sont également engagés à poursuivre leur quête d'avantages régionaux dans les secteurs suivants : la réglementation en matière d'énergie, la recherche, l'innovation, l'immigration et la compétitivité économique. Dans le but d'appuyer ces priorités, le *Forum of Atlantic Ministers of Energy* qui travaille en collaboration avec le gouvernement fédéral pour assurer la fiabilité, la sécurité et l'efficacité de l'énergie dans la région, ainsi que le Conseil des ministres de l'Éducation et de la Formation des provinces atlantiques, qui s'est engagé à améliorer davantage la coopération en éducation publique et postsecondaire en abordant des questions communes visant à améliorer l'apprentissage de tous les Canadiens et Canadiennes des provinces de l'Atlantique, à favoriser les économies, à apporter une valeur ajoutée aux initiatives et à appuyer les priorités des provinces.

La Division a poursuivi son travail auprès de tous les ministères afin de soutenir les initiatives continues en matière de coopération régionale dans des domaines tels que l'éducation supérieure, l'harmonisation des règlements sur les assurances et les politiques d'achat des gouvernements.

Relations avec les États-Unis

La Division des relations nord-américaines du ministère est chargée des relations entre le Nouveau-Brunswick et les États-Unis.

Les États-Unis sont le plus grand partenaire commercial du Nouveau-Brunswick. En 2003, le total des exportations du Nouveau-Brunswick était évalué à 8,55 milliards de

roughly 89% of NB exports were destined to the US. The department recognizes the strategic importance of sound relations with the United States to the economy and the citizens of New Brunswick.

This section of the department strives to:

- Promote the interests of New Brunswick as a member of the Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers (NEG-ECP), the Council of State Governments (Eastern Region), and other regional organizations, which offer a framework for ongoing regional co-operation and interaction.
- Provide input and advice to the province's delegates on the Trade & Globalization, NICE, and Environment Committees of the NEG/ECP.
- Maintain a dialogue with the United States (the northeastern states in particular) on subjects of borders, transportation, trade, environment, energy, and other fields in order to foster international co-operative efforts.
- Liaise with the American government and in particular the neighboring US states on issues pertaining to New Brunswick's economic and social priorities and international relations.
- Promote the positions of the province with and utilize the offices of the Canadian Embassy in Washington.
- Monitor events in the United States and provide intelligence on potential impacts to New Brunswick.

Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers

The Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers met in Groton, Connecticut, September 7 to 9, 2003 with a major theme of historic relationships: economic partners and enduring friends.

The theme of the conference was very timely as we worked to establish new relationships with the administration of New England's five new governors and the new premier of Quebec and renew old

dollars. De ce montant, des exportations d'une valeur de 7,62 milliards de dollars, ou 89 % des exportations du Nouveau-Brunswick, étaient destinées aux États-Unis. Le ministère reconnaît l'importance stratégique des bonnes relations avec les États-Unis pour l'économie et la population du Nouveau-Brunswick.

Cette section du ministère vise à :

- Promouvoir les intérêts du Nouveau-Brunswick comme membre de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (GNE-PMEC), du Council of State Governments (Région Est) et d'autres organismes régionaux qui offrent un cadre de coopération et d'interaction régionales continues.
- Fournir des réactions et des conseils aux délégués de la province sur le commerce et la mondialisation, le Comité international du Nord-Est sur l'énergie (CINE) et les comités de l'environnement des GNE et des PMEC.
- Entretenir un dialogue avec les États-Unis (les États du Nord-Est en particulier) sur les frontières, le transport, le commerce, l'environnement, l'énergie et d'autres secteurs afin de favoriser les efforts internationaux de coopération.
- Assurer la liaison avec le gouvernement américain et en particulier les États américains avoisinants concernant les priorités sociales et économiques du Nouveau-Brunswick et les relations internationales.
- Promouvoir les positions de la province auprès de l'Ambassade canadienne à Washington et faire appel aux bureaux de celle-ci.
- Surveiller les activités aux États-Unis et offrir des renseignements sur les effets que ces activités peuvent avoir sur le Nouveau-Brunswick.

Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'est du Canada

La Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada s'est réunie à Groton, au Connecticut, du 7 au 9 septembre 2003. Les discussions ont porté sur un thème principal des relations historiques : partenaires économiques et amitiés durables.

Le thème de la conférence était à point puisque nous avons travaillé pour établir de nouvelles relations avec l'administration des cinq nouveaux gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et du nouveau premier ministre du

friendships. Important issues including energy, the environment, trade and border security were among the major topics of discussion.

Premiers and Governors directed the N.I.C.E. Committee to review information obtained from the August 14, 2003 power outage investigations and provide specific recommendations to ensure long-term reliability of the northeastern United States and eastern Canadian regional systems. They directed their public security, police and emergency management officials to combine resources to fight terrorism, protect infrastructure; and to report on progress next year.

Intergovernmental Cooperation in Canada-U.S. Relations

The federal government has requested that provinces participate in a multi-level advocacy campaign aimed at enhancing Canada-U.S. relations. New Brunswick will seek strengthened cooperation through existing mechanisms such as the Conference of New England Governors and the Eastern Canadian Premiers, the Council of State Governments – Eastern Regional Conference as well as bilateral agreements.

The Government of New Brunswick is committed to intergovernmental cooperation as a means to furthering New Brunswick's interests. The Department of Intergovernmental Affairs has been working to strengthen New Brunswick's relations with other jurisdictions in a strategic fashion.

The Division supported the attendance of a delegation from the New Brunswick Legislative Assembly at the 43rd Annual Meeting of the Council of State Governments – Eastern Regional Conference (CSG-ERC) in San Juan, Puerto Rico from December 6-9, 2003. The Province of New Brunswick has been an International Associate Member of the CSG-ERC since April 2001.

The Division took part in the organization for the Team Atlantic Trade Mission to Washington, DC in November 2003.

Québec et pour renouveler des amitiés. Des dossiers importants dont l'énergie, l'environnement, le commerce et la sécurité à la frontière figuraient parmi les principaux sujets de discussion.

Les premiers ministres et les gouverneurs ont demandé au Comité international du Nord-Est sur l'énergie de revoir l'information obtenue des enquêtes sur la panne d'électricité du 14 août 2003. Ils lui ont demandé aussi de formuler des recommandations précises pour assurer la fiabilité à long terme des réseaux régionaux de l'Est du Canada et du Nord-Est des États-Unis. Ils ont demandé à leurs fonctionnaires de la sécurité publique, des services de police et de la gestion des urgences d'unir les ressources pour lutter contre le terrorisme et protéger l'infrastructure. Les fonctionnaires doivent faire rapport à ce sujet l'an prochain.

Coopération intergouvernementale dans les relations canado-américaines

Le gouvernement fédéral a demandé aux gouvernements provinciaux de participer à une campagne de promotion de plusieurs paliers visant à améliorer les relations canado-américaines. Le Nouveau-Brunswick cherchera à accroître la coopération en utilisant les mécanismes actuels comme la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, la Conférence régionale de l'Est du Council of State Governments ainsi que les ententes bilatérales.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a un engagement envers la coopération intergouvernementale qu'il considère comme un moyen de faire avancer les intérêts du Nouveau-Brunswick. Le ministère des Affaires intergouvernementales a travaillé pour raffermir stratégiquement les relations du Nouveau-Brunswick avec d'autres régions.

La Division a appuyé la participation d'une délégation de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick à la 43e Assemblée annuelle de la Eastern Regional Conference à San Juan, Puerto Rico, du 6 au 9 décembre 2003. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick est un membre associé international de la Conférence régionale de l'Est du Council of State Governments depuis avril 2001.

La Division a participé à l'organisation de la mission commerciale de l'équipe Atlantique à Washington, DC, en novembre 2003.

The Division was involved in the organization of a unique, joint mission lead by Premier Lord and Premier Gary Doer of Manitoba to Chicago, Illinois and Atlanta, Georgia in February 2004.

In February 2004, the Division also organized a visit by Premier Lord and Minister Mockler to Augusta, Maine to build new relations and establish alliances with Governor Baldacci, Maine House of Representatives Speaker Patrick Colwell, Maine Senate President Beverly Daggett, and members of the Maine Congressional delegation.

OFFICE OF STRATEGIC PARTNERSHIPS

Office of Strategic Partnerships

The Office of Strategic Partnerships provides corporate services in three core areas, those being Federal Investment, International Strategy, and Protocol. These primary services focus on the creation of a corporate culture of strategic partnerships between the New Brunswick Government and the Government of Canada, universities, private sector, NGO's and international jurisdictions that enhance economic and social opportunities for New Brunswickers.

Through research, networking and strategic positioning, the Office of Strategic Partnerships works in collaboration with the Province of New Brunswick Departments and other New Brunswick clients to establish a corporate presence and enhance participation in federal government programs and services, NGO/private sector enterprises and national as well as international initiatives that support the priorities of the Province's Prosperity Plan.

The ongoing success of the Office of Strategic Partnerships is contingent upon our collective and corporate ability to:

- aggressively and corporately pursue economic and social opportunities in specific priority areas;
- establish and maintain a positive perception of the Province of New Brunswick's capabilities and

La Division a participé à l'organisation d'une mission unique dirigée par le premier ministre Lord et le premier ministre Gary Doer du Manitoba à Chicago, en Illinois, et à Atlanta, en Géorgie, en février 2004.

En février 2004, la Division a aussi organisé une visite du premier ministre Bernard Lord et du ministre Mockler à Augusta, au Maine, qui avait pour but de créer de nouvelles relations et de nouvelles alliances avec le gouverneur Baldacci, le président de la Chambre des représentants du Maine, Patrick Colwell, la présidente du Sénat du Maine, Berverly Daggett, et les membres de la délégation au Congrès du Maine.

BUREAU DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES

Bureau des partenariats stratégiques

Le Bureau des partenariats stratégiques fournit des services généraux dans trois secteurs principaux, c'est-à-dire : les investissements fédéraux, la stratégie internationale et le protocole. Ces services de base mettent l'accent sur la création d'une culture générale de partenariats stratégiques entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick, le gouvernement du Canada, les universités, le secteur privé, les ONG et les gouvernements étrangers dans le but d'améliorer les possibilités de développement économique et social pour la population du Nouveau-Brunswick.

Au moyen de la recherche, du réseautage et d'un positionnement stratégique, le Bureau des partenariats stratégiques collabore avec les ministères du gouvernement du Nouveau-Brunswick et d'autres clients de la province pour établir une présence néo-brunswickoise et favoriser la participation de la province aux programmes et services du gouvernement fédéral, aux activités des ONG et du secteur privé ainsi qu'aux initiatives nationales et internationales qui appuient les priorités établies dans le Plan de prospérité du Nouveau-Brunswick.

La réussite continue du Bureau des partenariats stratégiques repose sur la capacité énergique et collective de ses membres à :

- poursuivre ensemble de façon dynamique des possibilités économiques et sociales dans certains domaines prioritaires;
- créer et maintenir une perception positive au

capacity by the federal government and international community;
- enhance the provincial government's capacity to partner with constituent stakeholders (NGO's/private sector) in pursuing federal and international opportunities in a corporate manner;
- identify and leverage current New Brunswick made products, processes, services and "good news stories"; and
- define and clearly articulate the provincial government's capacity to identify provincial contributions to cost shared programming opportunities in specific priority areas.

Federal Investment

Corporate Intelligence and Research

To identify for departments and other New Brunswick clients, federal, international and NGO/private sector funding programs and service opportunities that support the Province's Prosperity Plan.

This objective was undertaken through: the creation of and facilitated access to a database of over 4000 federal and national funding programs and services; ongoing interaction with senior federal officials residing in New Brunswick and members of the Federal Council; consultation with Federal Ministers, Deputy Ministers, Assistant Deputy Ministers and Director Generals of strategic departments (IC, HRDC, DFAIT, HC, CH, CIDA and PCO); consultations with CEO's, Presidents, and senior officials of key innovation and research agencies (CIHR, CFI, NSERC, SSHRC, TPC, IRAP, NRC and CIAR); and interaction with senior staff and officials of the Province of New Brunswick Departments.

Corporate Dissemination and Positioning

To disseminate to all New Brunswick clients (Provincial Departments, Academia, Civil Society and Private Sector), federal, international and NGO/private sector programs and service opportunities that support the Province's Prosperity Plan. This objective was undertaken through the distribution of data collected and access to key contact information to clients related

gouvernement fédéral et dans la communauté internationale quant aux aptitudes et capacités du Nouveau-Brunswick;
- accroître la capacité du gouvernement provincial d'établir des partenariats avec les intervenants ciblés (ONG et secteur privé) pour poursuivre ensemble des possibilités au niveau national et international;
- repérer et mettre en valeur des produits, procédés, services et histoires de réussites du Nouveau-Brunswick;
- déterminer clairement la capacité du gouvernement provincial de définir les contributions provinciales à des programmes à frais partagés dans certains domaines prioritaires.

Investissements fédéraux

Services généraux d'information et de recherche

Le Bureau des partenariats stratégiques détermine pour les ministères et autres clients du Nouveau-Brunswick quels sont les programmes et services, au niveau fédéral, international, des ONG et du secteur privé, qui offrent des possibilités de financement conformes au Plan de prospérité du Nouveau-Brunswick.

La réalisation de cet objectif a donné lieu aux activités suivantes : création d'une base de données de plus de 4 000 programmes et services de financement fédéraux et nationaux et facilitation de l'accès à cette base de données; liaison avec de hauts fonctionnaires fédéraux au Nouveau-Brunswick et des membres du Conseil fédéral; consultation des ministres, sous-ministres, sous-ministres adjoints et directeurs généraux des principaux ministères fédéraux (IC, DRHC, MAECI, SC, PC, ACDI ,PCO); consultation des directeurs généraux, des présidents et des principaux dirigeants d'importants organismes de recherche et d'innovation (IRSC, FCI, CRSNG, CRSH, PTC, PARI, CNRC, ICRA); liaison avec des cadres supérieurs et de hauts fonctionnaires des ministères du Nouveau-Brunswick.

Diffusion d'information et positionnement

Le Bureau des partenariats stratégiques a pour mandat d'informer les ministères et autres clients du Nouveau-Brunswick (ministères provinciaux, établissements d'enseignement, société civile et secteur privé) sur les programmes et services fédéraux, internationaux, des ONG et du secteur privé qui offrent des possibilités appuyant le Plan de prospérité du Nouveau-Brunswick.

to specific funding programs and recommended "pathways to success".

The Office of Strategic Partnerships also coordinated the first NB International Day in Ottawa that brought together Provincial representatives involved in International activities with their Federal counterparts to build relationships and establish agreements that would further the NB International Strategy. The one-day event was the first of its kind in Federal-Provincial cooperation and will serve as a Federal model to engage other provinces.

Corporate Pursuit and Acquisition

To corporately and aggressively pursue with departments and other New Brunswick clients a strategic and supported pathway to federal, international and NGO/private sector program and service opportunities that support the Province's Prosperity Plan.

A few examples of successful access to funding and the positioning of New Brunswick for future opportunities occurred with: Citizenship and Immigration culminating in an agreement to support an Atlantic Metropolis Center For Research on Immigration and Diversity; CIHR which provided support to health research through the contribution to the Research Partnership Program; DFAIT which provided support to create an Institute of International Relations; HRDC which have committed resources to evaluating a new system of long term care for the disabled; the announcement of the Atlantic centre of NSERC to Moncton.

International Affairs

From April 2003 to March 2004 the International Affairs section of the Office of Strategic Partnerships continued in the implementation of *Prospering in a Global Community: New Brunswick's International Strategy*. As the lead provincial department responsible for coordinating pursuit of the International Strategy,

La réalisation de cet objectif a donné lieu à la communication aux clients des données recueillies et des coordonnées des personnes clés par rapport à certains programmes de financement et des voies recommandées pour obtenir du succès.

Le Bureau des partenariats stratégiques a également coordonné la première Journée internationale du Nouveau-Brunswick à Ottawa, ce qui a permis de réunir des représentants provinciaux qui s'occupent d'affaires internationales avec leurs homologues fédéraux en vue d'établir des relations et de conclure des ententes qui seront favorables à la Stratégie internationale du Nouveau-Brunswick. Il s'agissait de la première activité de collaboration fédérale-provinciale de ce genre et la journée servira de modèle à Ottawa pour les autres provinces.

Activités générales d'acquisition et de renseignements

Le Bureau des partenariats stratégiques vise à chercher de manière dynamique avec les ministères du gouvernement et autres clients du Nouveau-Brunswick des voies solides d'accès stratégiques aux possibilités en matière de programmes et services fédéraux, internationaux, des ONG et du secteur privé qui appuient le Plan de prospérité du Nouveau-Brunswick.

Voici des exemples d'accès réussi à une source de financement et de positionnement du Nouveau-Brunswick à l'égard de possibilités dans l'avenir : entente avec Citoyenneté et Immigration en vue d'appuyer le Centre Métroplois de l'Atlantique pour la recherche sur l'immigration et la diversité; les IRSC qui ont offert un soutien aux recherches sur la santé au moyen d'une contribution au programme de partenariat pour la recherche; le MAECI qui a aidé à la création d'un institut des relations internationales; DRHC qui s'est engagé à fournir des ressources pour évaluer un nouveau système de soins de longue durée pour les personnes handicapées; l'annonce de la création d'un centre de l'Atlantique du CRSNG à Moncton.

Affaires internationales

D'avril 2003 à mars 2004, la section des Affaires internationales du Bureau des partenariats stratégiques a continué la mise en oeuvre de la Stratégie internationale du Nouveau-Brunswick qui s'intitule : Prospérer à l'heure de la mondialisation. À titre de ministère responsable de coordonner la Stratégie internationale, le

DIIR (through the International Affairs section of the OSP division) has facilitated, developed and/or implemented various policy initiatives and events to pursue the over 50 action priorities articulated in the strategy.

Examples of activities that support the International Strategy include that were undertaken and completed during this reporting period include: offering outreach education for Canadian Foreign Service officers preparing for international postings; acquisition of funding for the international marketing of New Brunswick's cultural performers; and development of an Ambassador's Program with which to provide international competencies for the provincial public service.

Several other significant initiatives commenced during the reporting period, which relate to the implementation of the International Strategy, are still underway.

Recognizing that the Province of New Brunswick and the Government of Canada must cooperate in the conduct of international affairs in order to provide greater social and economic prosperity for all Canadians, DIIR has worked with the Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT) to promote a spirit of collaborative federalism. A tangible outcome of this cooperation was the New Brunswick International Day in Ottawa held on March 9, 2004, where provincial and federal departments with international roles and responsibilities met in Ottawa to reaffirm their joint commitment to working together on a wide range of international activities and enter into a wide range of agreements and initiatives.

In addition to fostering closer relations with the federal government on international affairs, the International Affairs section regularly coordinates the activities of various provincial departments also having international mandates and responsibilities such as DOE, BNB and TED.

Office of Protocol

The Office of Protocol is responsible for developing and managing programs for visiting dignitaries and

MRII (par l'entremise de la section des Affaires internationales du BPS) a facilité, organisé ou mis en oeuvre diverses activités et initiatives pour appuyer plus de 50 points prioritaires désignés dans la stratégie.

Voici des exemples d'activités à l'appui de la Stratégie internationale qui ont été entreprises ou terminées durant la période visée par le rapport : prestation de cours d'extension aux agents du Service extérieur canadien qui se préparent à occuper un poste à l'étranger; l'acquisition de financement pour la commercialisation à l'échelle internationale des artistes du Nouveau-Brunswick; l'élaboration d'un programme d'ambassadeurs afin de permettre à la fonction publique provinciale d'acquérir des compétences en affaires internationales.

Plusieurs autres initiatives importantes ont été entreprises durant cette période et se poursuivent pour la mise en oeuvre de la Stratégie internationale.

Reconnaissant que la province du Nouveau-Brunswick et le gouvernement du Canada doivent collaborer pour diriger les affaires internationales afin d'assurer la prospérité économique et sociale de tous les Canadiens, le MRII a collaboré avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) afin de promouvoir un fédéralisme participatif. Un résultat concret de cette collaboration a été la Journée internationale du Nouveau-Brunswick tenue à Ottawa le 9 mars 2004 durant laquelle des représentants des ministères fédéraux et provinciaux jouant un rôle sur le plan international se sont rencontrés à Ottawa afin de réitérer leur engagement de travailler ensemble à une gamme variée de dossiers d'affaires internationales ainsi que de conclure diverses ententes et d'entamer de nombreuses initiatives.

En plus de faciliter d'étroites relations avec le gouvernement fédéral sur les affaires internationales, la section des Affaires internationales s'occupe régulièrement de la coordination des activités de divers ministères provinciaux ayant des mandats et des responsabilités au niveau international comme le MENB, ENB et FDE.

Bureau du protocole

Le Bureau du protocole est responsable d'établir et de gérer des programmes à l'intention des dignitaires et des

diplomats and providing advice to government departments, agencies and the public on matters of protocol.

The Office of Protocol promotes New Brunswick's national and international image and nurtures economic opportunities by developing strategic, well-organized, diplomatic visit programmes, which encourages participation by, government departments, universities and private industry.

Foreign Missions to New Brunswick

In 2003-2004, the province received the following diplomatic missions:

- President of the Republic of Mali, Mr. Amadou Toumani TOURÉ, accompanied by his wife and the President of the Fondation pour l'Enfance of Mali
- Ambassador of Algeria
- Ambassador of Belgium
- Ambassador of Japan
- Ambassador of Mexico
- Ambassador of Norway
- Ambassador of Slovena
- Ambassador of Tunisia
- Ambassador of Mali
- Ambassador of Cameroon
- Ambassador of Tunisia
- Consuls general of Germany, Japan, The Netherlands, Switzerland, United States of America and Conseil Général de la Vienne, France, Conseil Général du Nord, France

All visit programmes support the interests of the Government of New Brunswick and the private sector.

The Office of Protocol also coordinated and hosted the Canadian Honours and Protocol Officials Conference held in Fredericton September10-13.

The Office also coordinated visits by two separate delegations from Wales who were interested in observing and learning about the Government of New Brunswick's judicial and legislative bilingual approach to government services.

diplomates en visite dans la province ainsi que de conseiller les ministères, les organismes et le public sur des questions protocolaires.

Le Bureau du protocole fait la promotion de l'image du Nouveau-Brunswick à l'échelle nationale et internationale et il favorise les possibilités économiques en élaborant à l'intention des diplomates des visites stratégiques et bien organisées qui encouragent la participation des ministères, des universités et de l'industrie privée.

Missions étrangères au Nouveau-Brunswick

En 2003-2004, la province à reçu les missions diplomatiques suivantes

- Président de la République du Mali, Monsieur Amadou Toumani TOURÉ, accompagné de son épouse et Présidente de la Fondation pour l'Enfance du Mali
- Ambassadeur de l'Algérie
- Ambassadeur de la Belgique
- Ambassadeur du Japon
- Ambassadeur du Mexique
- Ambassadeur de la Norvège
- Ambassadeur de la Slovénie
- Ambassadeur de la Tunisie
- Ambassadeur du Mali
- Ambassadeur du Cameroun
- Ambassadeur de la Tunisie
- Consuls généraux de l'Allemagne, Japon, Pays-Bas, Suisse, Etats-Unis et Conseil Général de la Vienne, France, Conseil Général du Nord, France

Tous les programmes de visites sont conçus de façon à appuyer les intérêts du gouvernement du Nouveau-Brunswick et du secteur privé.

Le Bureau du protocole a coordonné et accueilli la conférence canadienne sur les distinctions honorifiques et fonctionnaires du protocole à Fredericton qui a eu lieu du 10 au 13 septembre.

Le Bureau du protocole a également coordonné les visites de deux délégations du pays de Galles qui souhaitaient découvrir et observer l'approche, sur le plan juridique et législatif, du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour la prestation bilingue de services

In addition the Office of protocol was involved with the visits of the outgoing Secretary General of the Francophonie, His Excellency Boutros Boutros Ghali and the incoming Secretary General and former President of Senegal, His Excellency Abdou Diouf.

The Office of Protocol also manages the "Order of New Brunswick" program. The highest provincial honour a citizen can receive, which recognizes individuals who have demonstrated excellence and achievement and who have made outstanding contributions to the social, cultural or economic well being of New Brunswick and its people.

The second investiture of the Order of New Brunswick took place in October of 2003; seven recipients were invested with the Order.

FRANCOPHONIE AND OFFICIAL LANGUAGES DIVISION

Manages cooperative agreements and arrangements with Canadian and foreign governments, coordinates New Brunswick's participation in international intergovernmental organizations related to francophone affairs and manages the negotiation and implementation of federal-provincial agreements relative to official languages so as to promote and protect the Province's economic, social and cultural objectives.

Multilateral Francophonie & Official Language

The International Organization of La Francophonie (OIF)

New Brunswick has carved out an increasingly influential position for itself within La Francophonie and its institutions. In 2003-2004, the Government of New Brunswick was particularly active in the priority sectors of youth, information technologies, and education and training.

With respect to youth, the Government organized and hosted an international youth forum, which was held in Shippagan in the spring of 2003. Through hard work and the quality of its interventions, New Brunswick successfully influenced the programming of La Francophonie with regard to youth.

gouvernementaux.

De plus, le Bureau du protocole s'est occupé de la visite du secrétaire général sortant de la Francophonie, Son Excellence Boutros Boutros Ghalie, et de la visite du nouveau secrétaire général et ancien président du Sénégal, Son Excellence Abdou Diouf,

Le Bureau du protocole gère également le programme de l'Ordre du Nouveau-Brunswick. Il s'agit de la plus haute distinction honorifique décernée à une personne de la province qui, par son excellence et ses réalisations, a contribué de manière exceptionnelle au mieux-être social, culturel ou économique du Nouveau-Brunswick et de sa population.

Sept personnes ont reçu l'Ordre du Nouveau-Brunswick à la deuxième cérémonie de remise des médailles de l'Ordre qui a eu lieu en octobre 2003.

DIVISION DE LA FRANCOPHONIE ET LANGUES OFFICIELLES DIVISION

La Division gère les accords et les ententes de coopération conclus avec d'autres gouvernements au Canada et à l'étranger; elle coordonne la participation de la province à des organisations intergouvernementales internationales; elle gère les négociations et la mise en œuvre d'ententes fédérales-provinciales relatives aux langues officielles de manière à promouvoir et à protéger les objectifs économiques, sociaux et culturels de la province.

Francophonie multilatérale et langues officielles

Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

Le Nouveau-Brunswick se construit une place de plus en plus influente au sein de la Francophonie et de ses institutions. En 2003-2004, il a été particulièrement actif dans les secteurs prioritaires de la jeunesse, des technologies de l'information et de l'éducation et la formation.

Au niveau de la jeunesse, le gouvernement a organisé et a été l'hôte d'une consultation internationale des jeunes qui s'est tenue à Shippagan au printemps 2003. Par sa ténacité et par la qualité de ses interventions, le Nouveau-Brunswick a influencé avec succès la programmation de la Francophonie dans le secteur de la

In the information technologies sector, the Province made strides to participate in the proceedings of the United Nations with respect to the World Summit on the Information Society. Through that initiative, experts from New Brunswick were able to contribute to the dialogue that led La Francophonie to take a position at the ministerial meeting in Rabat, Morocco. New Brunswick has maintained its commitments up to the first phase of the World Summit in Geneva and plans to exercise its influence right up to the Summit in Tunis in 2005.

Thirdly, in the education and training sector, the Province pursued its efforts to meet the objectives contained in the Canadian and International Francophonie Action Plan by increasing partnership opportunities for institutions, organizations, and the private sector in New Brunswick. The Province's expertise in education and training, particularly in managing its linguistic duality, is recognized and sought after throughout La Francophonie, and the Province is constantly increasing its stature. Of note also are the efforts of the Province and educational institutions to increase study or work placements abroad in order to provide our youth with an international outlook.

At a more institutional level, the Province supported the OIF in its efforts to persuade UNESCO to develop an international convention to protect cultural diversity and prevent cultural homogenization. New Brunswick was also instrumental in the preparation of the OIF's 10-year strategic framework and its new four-year programming, both of which will be adopted at the Summit in Burkina Faso in November 2004.

Francophone Summit

New Brunswick used this year to become thoroughly prepared for the activities of the next Francophone Summit, which will be held in Ouagadougou, Burkina Faso, in late November 2004.

In fact, the Province participated actively in preparing supporting documents for the meeting of heads of state and government. Among other things, New Brunswick chaired the youth-themed meeting of the OIF's

jeunesse.

Dans le secteur des technologies de l'information, il y a lieu de souligner les efforts de la province pour s'inscrire dans les débats de l'ONU en rapport au Sommet mondial de la société de l'information. Par cette initiative, des experts de la province ont pu contribuer aux débats qui ont mené la Francophonie à prendre position au moment de la ministérielle de Rabat au Maroc. Le Nouveau-Brunswick a maintenu ses engagements jusqu'à la première phase du Sommet mondial à Genève et compte exercer son influence jusqu'au Sommet de Tunise en 2005.

Troisièmement, dans le secteur de l'éducation et de la formation, la province a continué ses efforts pour rencontrer les objectifs du plan d'action en Francophonie canadienne et internationale en multipliant les occasions de partenariat pour les institutions, les organismes et le secteur privé de la province. L'expertise du Nouveau-Brunswick en matière d'éducation et de formation et particulièrement en gestion de sa dualité linguistique est reconnue et recherchée partout en Francophonie et la province augmente constamment sa prestance. Mentionnons aussi les efforts de la province et des établissements d'enseignement pour multiplier les stages d'études ou de travail à l'étranger afin d'internationaliser notre jeunesse.

Au niveau plus institutionnel, la province a appuyé l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) dans ses efforts pour convaincre l'UNESCO d'élaborer une convention internationale pour protéger la diversité culturelle et éviter l'homogénéisation des cultures. Le Nouveau-Brunswick a aussi été instrumental dans la préparation du cadre stratégique décennal de l'OIF et de sa nouvelle programmation quadriennale qui seront tous deux adoptés au Sommet du Burkina Faso en novembre 2004.

Sommet de la Francophonie

Le Nouveau-Brunswick a profité de la présente année pour bien se préparer aux activités du prochain Sommet de la Francophonie qui aura lieu à Ouagadougou, au Burkina Faso à la fin du mois de novembre 2004.

En effet, la province a été très active dans la préparation des documents d'appui pour la réunion des chefs d'États et de gouvernements. Le Nouveau-Brunswick a, entres autres, dirigé la réunion thématique de la Commission de

cooperation commission.

For the first time, New Brunswick also signed a cooperation agreement with the Government of Canada and the Government of Burkina Faso that spells out the Province's contribution to the Summit preparations. The Province will therefore be able to highlight the know-how of its educational institutions and companies in the following areas:

- setting up a Francophonie Village in Ouagadougou during the Summit based on the one in Dieppe in 1999;
- computerized management of the proceedings involving the heads of state and government;
- training for restaurant and hotel owners;
- training for liaison officers assigned to each delegation; and
- development of a youth component that will be included on the Web site of the Summit itself.

Lastly, the Province worked with the Burkina Faso officials to set up a *Maison TV5* in the home town of the President in Ziniaré. The concept proposed by New Brunswick was based on our access centres. The goal was to provide that area of Burkina Faso with a multimedia centre capable of generating an activity that would allow it to gain autonomy.

Advisory Committee on La Francophonie

The Advisory Committee on La Francophonie is made up of representatives of the community, institutions and establishments, and various provincial government departments. Its mandate is to advise the government on action to be taken to ensure the development and the influence of New Brunswick's French-speaking community provincially, nationally, and internationally. Such action must be in line with the strategy developed by the Department of Intergovernmental and International Relations.

At a meeting in June 2003, the Committee welcomed His Excellency, Mr. Abdou Diouf, Secretary General of the International Organization of La Francophonie (OIF), who made a presentation on that body's priorities for the duration of his mandate. The Committee dealt with the Government of New Brunswick's Interdepartmental Action Plan for Official Coopération sur la jeunesse.

De plus, le Nouveau-Brunswick a signé, pour la première fois, une entente de coopération avec le gouvernement du Canada et le gouvernement du Burkina Faso qui précise sa contribution aux préparatifs du Sommet. Ainsi, la province pourra faire valoir le savoir-faire de ses établissements de formation et de ses entreprises dans les domaines suivants :

- la mise en œuvre d'un Village de la francophonie à Ouagadougou durant le Sommet. Ce Village sera monté à l'image de celui de 1999 à Dieppe;
- la gestion informatisée des débats des chefs d'États et de gouvernements;
- la formation des restaurateurs et hôteliers;
- la formation des agents de liaisons assignés à chacune des délégations;
- et la construction d'un volet jeunesse qui sera inclus au site WEB du Sommet lui-même.

Enfin, la province a travaillé avec les responsables burkinabés pour la réalisation d'une Maison TV5 dans la ville natale du président à Ziniaré. Le concept proposé par le Nouveau-Brunswick s'articule autour de celui de nos centres d'accès. Il cherche à doter cette région du Burkina Faso d'un centre multimédia capable de générer une activité lui permettant d'atteindre sa propre autonomie.

Comité consultatif sur la Francophonie

Le Comité consultatif sur la Francophonie est composé de représentants de la communauté, des institutions et des établissements et de différents ministères du gouvernement provincial. Le mandat du Comité consultatif est de conseiller le gouvernement quant aux actions à entreprendre pour assurer le développement et le rayonnement de la communauté de langue française du Nouveau-Brunswick sur les plans provincial, national et international; ces actions devant s'inscrire dans le cadre de la stratégie élaborée par le ministère des Relations intergouvernementales et internationales.

À l'occasion d'une rencontre en juin 2003, le comité a accueilli S.E.M. Abdou Diouf, Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), qui a fait une présentation des axes prioritaires de l'OIF pour la durée de son mandat. Le comité s'est également penché sur le plan d'action interministériel du gouvernement du Nouveau-Brunswick en matière de

Languages. The Committee formulated observations and backed the completion of the Plan.

At a meeting in February 2004, the Committee participated in an exchange with the Minister Responsible for La Francophonie. The participants discussed various subjects affecting the Francophone community of New Brunswick such as culture, Francophone immigration, the 2004 celebrations, and the Province's participation in the next Francophone Summit.

International Francophonie Day

Each year, on March 20, the New Brunswick government commemorates International Francophonie Day.

A partnership was struck with the Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB), which coordinated the organization of a gala evening in Edmundston. More than 700 people attended a show that featured multi-talented young performers. The show, entitled *400 ans après... Le Rendez-vous de la nouvelle scène*, featured Trans Akadi, a performance sponsored by the *Rendez-vous de la Francophonie* program and New Brunswick artists Ginette Ahier, Christian "Kit" Goguen, and members of *L'Acadie des terres et forêts en fête*.

Government of New Brunswick's Interdepartmental Action Plan for Official Languages

In April 2003, the Government of Canada announced its Action Plan for Official Languages. The federal government will provide more than $750 million over the next five years to give new impetus to the efforts of the Government of Canada and its partners.

Following the federal government's announcement and the publication of the new Action Plan, the Government of New Brunswick, through the Francophonie Division of the Department of Intergovernmental and International Relations, set up a committee to examine partnership opportunities offered by the new federal plan and to prepare the Province's "Interdepartmental Action Plan for Official Languages."

langues officielles. Il a formulé ses observations et a donné son appui au processus de réalisation du plan.

À l'occasion d'une rencontre en février 2004, le comité a participé à un échange avec le ministre responsable de la Francophonie. Les participants ont discuté de divers sujets touchant la communauté francophone du Nouveau-Brunswick, tels la culture, l'immigration francophone, les célébrations 2004 et la participation du Nouveau-Brunswick au prochain Sommet de la Francophonie.

Journée internationale de la Francophonie

Chaque année, le 20 mars, le gouvernement du Nouveau-Brunswick souligne de façon particulière la journée internationale de la Francophonie.

Un partenariat a été conclu avec la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB) qui a coordonné l'organisation d'un gala à Edmundston. Plus de 700 personnes ont assisté à un spectacle mettant en vedette des jeunes aux multiples talents. Intitulé « 400 ans après... Le Rendez-vous de la nouvelle scène », le spectacle a présenté Trans Akadi, grâce à une collaboration avec le programme Rendez-vous de la Francophonie, et les artistes néo-brunswickois : Ginette Ahier, Christian « Kit » Goguen et des membres de « L'Acadie des terres et forêts en fête. »

Plan d'action interministériel du gouvernement du Nouveau-Brunswick en matière de langues officielles

Le gouvernement du Canada a annoncé en avril 2003 son plan d'action pour les Langues officielles. Le Canada injectera plus de 750 millions de dollars pendant les cinq prochaines années afin de donner un nouvel élan aux efforts du gouvernement du Canada et à ceux de ses partenaires.

Dès l'annonce du gouvernement fédéral et la parution du nouveau plan d'action, le gouvernement du Nouveau-Brunswick, par le biais de sa division de la Francophonie du ministère des Relations Intergouvernementales et Internationales, a mis sur pied un comité pour étudier les occasions de partenariats que lui offre le nouveau plan fédéral et préparer le «Plan d'action interministériel du gouvernement du Nouveau-Brunswick en matière de Langues Officielles. »

New Brunswick's Interdepartmental Committee included representatives from the following departments: Education, Training and Employment Development, the Culture and Sport Secretariat, Environment and Local Government, Health and Wellness, Family and Community Services, Business NB, Supply and Services, and Justice.

The Province's Action Plan has generated a lot of interest and enthusiasm in the community. With that impetus, the Action Plan was presented to the most senior representatives of the provincial government on March 17, 2004. The Policy and Priorities Committee accepted the interdepartmental committee's proposal and mandated the Department of Intergovernmental and International Relations to work with the federal government in order to come up with a partnership arrangement and an agreement.

The Department of Intergovernmental and International Relations presented the provincial plan to representatives of the federal government. DIIR continues its negotiations with the various federal departments involved to position New Brunswick as a partner of choice in the implementation of Government of Canada's Action Plan for Official Languages.

Canada/New Brunswick General Agreement on the Promotion of Official Languages (POL)

In October 1999, the Premier of New Brunswick and the Minister of Canadian Heritage signed the Canada/New Brunswick General Agreement on the Promotion of Official Languages (POL), thereby renewing the federal-provincial partnership for the next five years.

In 2003-2004, 52 projects were funded under this Agreement. Projects approved encourage progress toward the equality of status and use of the two official languages and/or promote the development and equality of the two official language communities in New Brunswick.

Twenty-eight projects received funding under the Community component of the Agreement. For example, the Agreement supported the relaunching of the Centre international de développement de l'inforoute en français (CIDIF) (international centre for

Le comité interministériel du Nouveau-Brunswick regroupait des représentants des ministères suivants : l'Éducation, la Formation et le Développement de l'emploi, le Secrétariat à la Culture et au Sport, l'Environnement et les Gouvernements locaux, la Santé et le Mieux-être, les Services familiaux et communautaires, Entreprises NB, Approvisionnement et Services et la Justice.

Le plan d'action du Nouveau-Brunswick a suscité beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme auprès de la communauté. C'est dans cet élan qu'il a été présenté aux plus hautes autorités du gouvernement provincial le 17 mars 2004. Le comité des Politiques et Priorités a accepté la proposition du comité interministériel et a mandaté le ministère des Relations Intergouvernementales et Internationales pour travailler avec le gouvernement fédéral afin d'en arriver à une collaboration et à une entente.

Le ministère des Relations intergouvernementales et internationales a présenté le plan provincial aux autorités du gouvernement fédéral. Le ministère poursuit ses négociations avec les différents ministères fédéraux visées afin de positionner le Nouveau-Brunswick comme un partenaire privilégié dans la mise en œuvre du plan d'action pour les langues officielles du gouvernement du Canada.

Entente-cadre Canada/Nouveau-Brunswick sur la promotion des langues officielles (PLO)

En octobre 1999, le premier ministre du Nouveau-Brunswick et la ministre du Patrimoine canadien ont signé cette entente, renouvelant ainsi leur partenariat pour les cinq années suivantes.

En 2003-2004, cinquante-deux projets visant à favoriser la progression vers l'égalité de statut et l'utilisation des deux langues officielles ou à promouvoir le développement et l'égalité des deux communautés de langues officielles au Nouveau-Brunswick ont été financés dans le cadre de l'entente.

Vingt-huit projets ont été financés sous le volet communautaire. À titre d'exemple, l'entente a appuyé la relance du Centre international de développement de l'inforoute en français (CIDIF). Le CIFIF a ainsi pu négocier des moyens lui permettant de profiter de

the development of the information highway in French). As a result, the CIDIF was able to negotiate methods for taking advantage of globalization, a step designed to adapt the information on the Internet in the light of cultural nuances. A grant was awarded to the Mouvement acadien des communautés en santé du Nouveau-Brunswick (Acadian healthy communities movement) for the production and distribution of promotional material on success stories of member communities and organizations. The POL Agreement also assisted in the operations of Dialogue New Brunswick, an organization devoted to bringing the two linguistic communities closer together.

The Agreement's Government component supported 24 projects presented by various departments and agencies of the provincial government. Among these, the language training and translation initiatives put in place by several regional health authorities to better serve their clientele should be noted. The Agreement offered continued support to the Sport, Recreation and Active Living Branch of the Culture and Sport Secretariat, which developed a program to encourage and help provincial organizations offer services in both official languages.

In addition, the translation and interpretation program enabled 19 non-profit organizations to translate certain documents of a general nature and to obtain simultaneous interpretation services for their annual conferences. This initiative thus enabled organizations, through their activities and efforts to be accessible to both Anglophones and Francophones, to help bring the two linguistic communities closer together.

The Agreement also helped to implement measures designed to develop Francophone communities served by school-community centres in New Brunswick by making it possible for such communities to take part in various aspects of Canadian society in French. The three centres covered by this funding are the Centre communautaire Sainte-Anne in Fredericton, the Association régionale francophone in Saint John, and the Conseil communautaire Beausoleil in Miramichi.

l'internationalisation, une démarche visant à adapter l'information sur Internet en tenant compte des nuances culturelles. Une subvention a été accordée au Mouvement acadien des communautés en santé du Nouveau-Brunswick pour la production et la diffusion d'une bordure promotionnelle des histoires à succès des communautés et organisations en santé membres de l'organisme. L'Entente PLO a également appuyé les activités de Dialogue Nouveau-Brunswick, un organisme voué au rapprochement des deux communautés linguistiques.

Le volet gouvernemental a soutenu 24 projets présentés par divers ministères et organismes du gouvernement provincial. Parmi ceux-ci, notons les initiatives de formation linguistique et de traduction mises en œuvre par plusieurs régies régionales de la santé afin de mieux servir leur clientèle. L'entente a poursuivi son appui à la vie active du Secrétariat à la Culture et au Sport a quant à elle élaboré un programme qui encourage et aide les organismes provinciaux à offrir des services dans les deux langues officielles.

De plus, le programme de traduction et d'interprétation a permis à dix-neuf organismes à but non lucratif de traduire certains documents d'information générale et d'obtenir des services d'interprétation simultanée lors de leur conférence annuelle. Cette initiative a donc permis à des organismes de favoriser le rapprochement entre les deux communautés linguistiques dans le cadre de leurs activités et de leurs efforts pour être accessibles tant aux francophones qu'aux anglophones.

L'entente a également contribué à la mise en œuvre de mesures visant le développement des communautés francophones desservies par les centres scolaires communautaires du Nouveau-Brunswick en leur permettant de participer, en français, à divers aspects de la société canadienne. Les trois centres visés par ce financement sont le Centre communautaire Sainte-Anne de Fredericton, l'Association régionale francophone de Saint-Jean et le Conseil communautaire Beausoleil de Miramichi.

Agreement for Minority-Language Education and Second-Language Instruction

This federal-provincial agreement was signed in Moncton in 2001 and is intended to support the province in the following:

- to provide members of the French minority-language community with the opportunity to be educated in their own language, including cultural enrichment through exposure to their own culture; and
- to provide New Brunswick residents with the opportunity to learn French or English as a second language along with opportunities for cultural enrichment through knowledge of the culture of the other official-language community.

The areas of involvement covered by the Agreement were the primary-secondary sector, university instruction, and non-university post-secondary training.

For example, a prevention and early intervention program for reading and writing in French was continued in order to hone these skills among students. The French Second Language sector also benefited under this Agreement through the updating of instructional material that was better suited to needs. At the university level, a doctoral program in education in the Francophone minority environment was set up as was a teaching program for science in the minority environment. In the non-university post-secondary sector, various programs were funded to offer Francophone students greater variety in training programs and provide equitable access to training in this sector for Francophone students.

Special Agreement on Investment Measures for the Development of French-Language Post-Secondary Education

This Special Agreement was signed in August 2001 and is designed to develop post-secondary education in French in New Brunswick through the establishment of a Community College on the Acadian Peninsula and the development of the Université de Moncton.

The Agreement will provide financial support to consolidate existing training services, develop an electronic network on the Acadian Peninsula, and help

Entente relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde

Signée en 2001 à Moncton, cette entente fédérale-provinciale vise à appuyer la province à :

- offrir aux membres de la collectivité minoritaire d'expression française la possibilité de se faire instruire dans leur langue maternelle et de participer à un enrichissement culturel en se familiarisant avec leur propre culture;
- offrir à la population du Nouveau-Brunswick la possibilité d'étudier le français ou l'anglais comme langue seconde et de participer à un enrichissement culturel grâce à la connaissance de la culture de l'autre collectivité de langue officielle.

Les secteurs d'intervention visés par l'entente sont le secteur primaire-secondaire, l'enseignement universitaire et la formation post secondaire non universitaire.

Ainsi, un programme de prévention et d'intervention précoce en lecture et en écriture dans la langue française s'est poursuivi afin d'accroître la maîtrise de la lecture et de l'écriture chez les élèves. Le secteur de l'apprentissage du français comme langue seconde a également bénéficié de cette entente par la mise à jour de matériel pédagogique mieux adapté aux besoins. Au niveau universitaire, un programme de doctorat en éducation en milieu minoritaire francophone a été mis sur pied de même qu'un programme d'enseignement des sciences en milieu minoritaire. Dans le secteur post secondaire non universitaire, divers programmes ont été financés afin d'offrir aux étudiants francophones une plus grande variété de programmes de formation et un accès équitable à la formation.

Entente spéciale sur des mesures d'investissement relatives au développement de l'enseignement post secondaire dans la langue de la minorité

Signée en août 2001, cette entente vise le développement de l'enseignement post secondaire en français au Nouveau-Brunswick par la création du Collège communautaire de la Péninsule acadienne et le développement de l'Université de Moncton.

L'entente aidera financièrement à regrouper les services de formation existants, à développer un réseau électronique dans la Péninsule acadienne, à faire la mise

electronic network on the Acadian Peninsula, and help to support the Université de Moncton in upgrading its research infrastructure and introducing information and communications technologies in various sectors.

Bilateral Francophonie and Cooperation

The Francophonie and Official Languages Division continued to support the efforts of New Brunswick institutions, organizations, and private sector interests in developing and implementing bilateral relations with the markets of the Francophonie.

New Brunswick/Département de la Vienne (France) Cooperation Agreement.

This agreement, signed in 1983, was designed to formalize the historic ties between this region of France and the Acadian community in New Brunswick. The agreement was originally intended to strengthen cultural relations, and was then expanded to include exchange programs between university students from both regions. It now focuses on strengthening economic, institutional, and cultural relations between the province's two linguistic communities, so that New Brunswickers participating in initiatives under this agreement represent the above-named interests from both linguistic communities.

The Department was involved in the following activities in 2003-2004:

- In 2003-2004 the bilateral cooperation agreement between Vienne and New Brunswick was renewed for five years, with the emphasis on youth exchange, economic relations, and information technologies.
- The Conseil Économique du Nouveau-Brunswick became a partner in Futurallia, an international network of business organizations involved with the twinning of and relations between companies. Futurallia's head office is at the Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vienne.
- New Brunswick organized an economic mission headed by the Conseil Économique du Nouveau-Brunswick to Futurallia in Quebec City in May 2003.

à niveau de l'infrastructure de recherche de l'Université de Moncton et à intégrer les technologies de l'information et des communications dans différents domaines.

Francophonie bilatérale et coopération

La Division de la Francophonie et des Langues officielles a continué à soutenir les efforts des établissements, des organismes et du secteur privé du Nouveau-Brunswick dans le développement et la mise en œuvre de relations bilatérales avec les marchés de la francophonie.

Accord de coopération entre le département de la Vienne (France) et la province du Nouveau-Brunswick

Signé en 1983, cet accord visait à formaliser les liens historiques entre cette région de la France et la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick. Il portait à l'origine sur le renforcement des relations culturelles, puis il a été élargi pour inclure des programmes d'échanges étudiants entre les universités. L'accord vise maintenant à renforcer les relations économiques, institutionnels et culturels des deux communautés linguistiques de la province. Les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises qui participent à des projets dans le cadre de cet accord représentent maintenant les intérêts économiques, institutionnels et culturels des deux communautés linguistiques de la province.

Les activités impliquant une participation du ministère en 2003-2004 :

- En 2003-2004 l'accord de coopération bilatérale entre la Vienne et le Nouveau-Brunswick a été renouvelé pour une période de cinq ans mettant l'accent sur l'échange de jeunes, les relations économiques et les technologies de l'information.
- De plus le Conseil Économique du Nouveau-Brunswick a adhéré comme partenaire au réseau international du Futurallia : Un réseau d'organismes du milieu des affaires s'occupant de relations et de jumelages d'entreprise. Le siège social du Futurallia est à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vienne.
- Le Nouveau-Brunswick organise une mission économique dirigée par le Conseil Économique du Nouveau-Brunswick au Futurallia de Québec en mai 2003.

- A videoconferencing project between the Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vienne and the Conseil Économique du Nouveau-Brunswick was established to enhance the economic fabric of each one and to drive economic relations.
- Youth exchanges (students, interns in companies, young professionals) involving the Université de Moncton, the Saint John campus of the University of New Brunswick, and the New Brunswick Community College.
- Signing of a cooperation agreement between the Lycée Pilote Innovant in Poitiers and the New Brunswick Community College, Bathurst Campus, for student exchanges and cooperation in programs of study and related projects.
- The participation of two chefs from Vienne in gastronomy week in connection with the Wine Festival. This initiative resulted in the establishment of the Association des Mijoteux Gourmands du Nouveau-Brunswick, whose mandate is to bring chefs and restaurant owners together to raise the profile of New Brunswick cuisine.
- Finally, several cultural organizations from Poitou put together initiatives to commemorate and celebrate the 400th anniversary of French settlement in North America. Some of these involved the participation of the New Brunswick cultural community in the organization of theatre co-productions and planning for participation of New Brunswick artists in shows.

Declaration of Intent with the Département du Nord (France)

In November 2003, the Province signed a declaration of intent to cooperate with the Conseil Général du Département du Nord in developing a bilateral cooperation relationship between the Conseil Général du Nord and the Government of New Brunswick. Lille, the city designated the European cultural capital in 2004, enabled us to plan a series of events to promote New Brunswick's interests in relation to the 400th anniversary celebrations, making it possible for New Brunswick's cultural industries to benefit from this connection, focusing on the 2004 theme.

- Un projet de visioconférence entre la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vienne et le Conseil Économique du Nouveau-Brunswick a été mis sur pied pour promouvoir le tissu économique de chacun et impulser les relations économiques.
- Des échanges jeunesse (étudiants, stagiaires en entreprises, jeunes professionnels) avec la participation de l'Université de Moncton, du campus de Saint-Jean de l'Université du Nouveau-Brunswick, et du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick.
- Signature d'une entente de coopération entre le Lycée Pilote Innovant de Poitiers et le Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick, Campus de Bathurst pour des échanges étudiants, et une collaboration dans les programmes d'études et projets connexes.
- La participation de deux chefs de la Vienne à la semaine de gastronomie en marge du Festival des Vins. Cette initiative a donné suite à la création de l'Association des Mijoteux Gourmands du Nouveau-Brunswick, avec un mandat de regrouper des chefs cuisiniers et des restaurateurs de la province pour rehausser le profil de la gastronomie au Nouveau-Brunswick.
- Finalement plusieurs organismes culturels du Poitou se sont mobilisés dans des initiatives pour commémorer et célébrer le 400ième. Certaines de ces initiatives impliquaient la participation du milieu culturel du Nouveau-Brunswick pour l'organisation de co-productions théâtrales, et planifier la participation d'artistes du Nouveau-Brunswick à des spectacles.

Déclaration d'intention avec le Département du Nord (France)

En novembre 2003, la Province signait avec le Conseil Général du Département du Nord, une déclaration d'intention de collaborer avec le Conseil Général du Nord à développer une relation de coopération bilatérale entre nos gouvernements. Lille, ville désignée capitale européenne de la culture en 2004, nous permettait d'envisager une série de manifestations propices à la promotion des intérêts du Nouveau-Brunswick dans les cadres du 400ième et de permettre aux industries culturelles du Nouveau-Brunswick de profiter de cette connexion autour de la thématique 2004.

This interest in cooperating on the 2004 theme led both sides to look at institutional and economic relations. The Province and the Département are defining the parameters of a formal bilateral cooperation agreement based on mutual interests.

The Department participated in the following activities in 2003-2004:

- Various visits and meetings between the representatives of the Province and the Département du Nord to encourage cooperation in the areas of tourism, investment and business, immigration to New Brunswick, and youth exchanges.
- Placement of a young professional from New Brunswick for a six-month work experience in the Conseil Général du Nord to encourage the development of relations between the two jurisdictions.
- Programming of initiatives to promote New Brunswick culture and artists in events in the Département du Nord, including:
  - the participation of 5 New Brunswick writers in the 2004 edition of the Festival des Libraires Indépendants "Passions d'Avril," with Acadia as the theme;
  - collaboration between the Département du Nord/New Brunswick in mounting an exhibit of New Brunswick visual artists scheduled for May in the lobby of the Hôtel du Département in Lille.
- Videoconference organized in cooperation with the Conseil Économique du Nouveau-Brunswick and business persons in the Département du Nord to promote the economic sector of each region and to drive economic relations.
- Visits to the Département du Nord by New Brunswick business persons, including companies interested in the French and European markets.
- Financial and logistic offer from the Conseil Général du Nord in cooperation with the French firm NordExpo to allow New Brunswick to attend the Salon du Confort NordExpo in November as a guest of honour.

En marge de cet intérêt de collaboration sur la thématique 2004, un intérêt s'est vite développé de part et d'autres pour des relations institutionnelles et économiques. La Province et le Département sont à définir les paramètres en vue de la signature d'une entente formelle de coopération bilatérale en fonction de ces intérêts mutuels.

Les activités impliquant une participation du ministère en 2003-2004 :

- Diverses visites et rencontres entre les représentants de la Province et du Nord pour impulser la coopération dans les secteurs du tourisme, de l'investissement et le commerce, l'immigration au Nouveau-Brunswick, et les échanges jeunesses.
- Placement d'un jeune professionnel du Nouveau-Brunswick pour un stage de six mois au Conseil Général du Nord pour impulser le développement de relations entre nordistes et néo-brunswickois.
- Programmation d'initiatives de promotion culturelle et d'artistes du Nouveau-Brunswick à des manifestations dans le Nord, notamment
  - la participation de 5 écrivains de la Province du NB à l'édition 2004 du Festival des Libraires Indépendants « Passions d'Avril », le thème retenu étant l'Acadie,
  - une collaboration Nord/NB pour le montage d'une exposition d'arts visuels d'artistes du Nouveau-Brunswick prévu pour le mois de mai dans le hall de l'Hôtel du Département à Lille.
- Visioconférence organisée en coopération avec le Conseil Économique du Nouveau-Brunswick et des opérateurs du secteur économique du Nord pour promouvoir le tissu économique de chacun et impulser les relations économiques.
- Visites dans le Nord d'opérateurs économiques du Nouveau-Brunswick, incluant des entreprises intéressées au marché français et européen.
- Offre financière et logistique du Conseil Général du Nord en collaboration avec la firme française NordExpo afin de permettre la présence du Nouveau-Brunswick comme invité d'honneur au Salon du Confort NordExpo en novembre prochain.

Canada-France Joint Commission

This joint commission was initially set up as a mechanism for the federal government and the four Atlantic Provinces to deal bilaterally with France and the Saint-Pierre and Miquelon archipelago on all matters of joint management of the shared eco-region. The joint commission meets on an annual basis.

The Joint Commission enables governments, institutions, and interested parties in the private sector to discuss regional issues, such as the fight against accidental marine pollution, the validity of using the archipelago as a commercial link between Atlantic Canada and France, quarantine services, and reciprocal exchanges (students, interns, maritime and fisheries research, etc.) The Department represents the Province on this joint commission.

Both the Université de Moncton and the New Brunswick Community College have signed cooperation agreements with counterparts in France for student mobility and exchange with the archipelago.

New Brunswick also uses the Canada-France agreement to promote its cultural industries in mainland France, to facilitate youth exchange programs, and to support the Société nationale de l'Acadie in its promotion of Acadian heritage and culture in the French marketplace.

In November 2003, the Minister of Intergovernmental and International Relations led a mission to France designed to strengthen New Brunswick's relations with that country and to stimulate the establishment of institutional, economic, and cultural partnerships in order to help the Province achieve the objectives of its international strategy.

The 25-person delegation comprised representatives of the institutional and private sectors, associations, the media, and government agencies involved in developing cooperation initiatives in France.

It also provided a good opportunity to promote the activities associated with the 2004 celebrations and to invite the French authorities to take part in those celebrations in our province.

Commission mixte Canada-France

Cette commission mixte a d'abord été mise sur pied pour permettre au gouvernement fédéral et aux quatre provinces de l'Atlantique d'avoir des échanges bilatéraux avec la France et avec l'Archipel de Saint-Pierre et Miquelon sur toutes les questions de gestion conjointe de la région écologique commune. La commission mixte se réunit une fois par année.

La commission mixte permet aux gouvernements, aux établissements, et aux parties intéressées du secteur privé d'échanger sur des enjeux régionaux tels la lutte contre les pollutions marines accidentelles, le bien-fondé d'utiliser l'archipel comme lien commercial entre le Canada atlantique et la France, les services de quarantaine, et les échanges réciproques (p. ex. : étudiants, stagiaires, recherche maritime et halieutique.) Le MAI y représente la province.

L'Université de Moncton et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick ont tous deux des ententes de coopération avec des établissements correspondants en France pour permettre l'échange et la mobilité des étudiants avec l'archipel.

Le Nouveau-Brunswick se sert également de l'entente entre le Canada et la France pour promouvoir ses industries culturelles en France continentale, pour faciliter les programmes d'échanges jeunesse et pour appuyer la Société nationale de l'Acadie dans la promotion de la culture et du patrimoine acadien dans les marchés français.

En novembre 2003, le ministre des Relations intergouvernementales et internationales dirigeait une mission en France dans le but de renforcer les relations du Nouveau-Brunswick en France et impulser la création de partenariats institutionnels, économiques et culturels pouvant répondre aux objectifs de la stratégie internationale de la Province.

Cette délégation de 25 personnes était représentative des secteurs institutionnel et privé, du milieu associatif, des médias et des instances gouvernementales appelées à développer des initiatives de collaboration en France.

L'occasion était propice aussi pour promouvoir les activités de célébration de 2004 et susciter la participation des autorités françaises à ces célébrations dans notre province.

During the mission, the cooperation and reciprocity agreement between the Province and the Département de la Vienne was renewed for five years and the guidelines for a new bilateral agreement with the Département du Nord took shape.

The Department's 2003-2004 activities included:

- Youth (student and work term) exchanges;
- Promotion of New Brunswick's cultural industries in France;
- Contribution to the Société nationale de l'Acadie under its cultural strategy for initiatives to promote Acadian artists from New Brunswick in France.
- Cultural activities in New Brunswick involving French participation.
- Broadcast of a New Brunswick film in France.

Canada/Belgium Cooperation Agreement

This agreement enables New Brunswick to take part in university exchanges and activities.

The four New Brunswick universities are invited to submit the names of candidates for scholarships from the Université Libre de Bruxelles. Three candidates were chosen. The Province contributes toward the travel costs of the students who are selected.

The Division worked in cooperation with the Canadian Embassy in Brussels, the New Brunswick Department of Education, Service New Brunswick, and the Université de Moncton to sponsor the visit of a Belgian mission in the information technology sector with emphasis on distance training and government on-line.

The Canadian Embassy in Belgium also helped to organize a visit of Belgian journalists to New Brunswick. Media coverage in Belgium of New Brunswick and our cultural and economic profile was positive.

Durant cette mission, l'entente de coopération et de réciprocité entre la Province et le Département de la Vienne fut renouvelée pour cinq ans et les balises d'une nouvelle coopération bilatérale avec le Département du Nord prit forme.

Les activités impliquant une participation du ministère en 2003-2004 :

- Échanges de jeunes (étudiants et stages de travail);
- La promotion en France des industries culturelles néo-brunswickoises;
- Appui à la Société nationale de l'Acadie dans les cadres de sa stratégie culturelle pour des initiatives visant la promotion des artistes acadiens du Nouveau-Brunswick en France.
- Manifestations culturelles au Nouveau-Brunswick impliquant une participation française
- Télédiffusion en France d'une production cinématographique du Nouveau-Brunswick.

Entente de coopération entre le Canada et la Belgique

Cette entente permet au Nouveau-Brunswick de participer à des activités et à des échanges universitaires.

Les quatre universités du Nouveau-Brunswick sont invitées à soumettre le nom de candidats et candidates à des bourses d'études de l'Université Libre de Bruxelles. Trois candidatures furent retenues par l'Université. La province contribue au coût de transport pour les étudiants sélectionnés.

La division a collaboré avec l'Ambassade du Canada à Bruxelles, le Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, Services Nouveau-Brunswick et l'Université de Moncton pour encadrer la visite d'une mission belge dans le secteur des technologies de l'information avec accents sur la formation à distance et sur le gouvernement en ligne.

L'Ambassade du Canada en Belgique a participé aussi à l'organisation d'une visite de journalistes belges au Nouveau-Brunswick qui a résulté à une couverture médiatique positive en Belgique sur la Province et notre profil culturel et économique.

Memorandum of Agreement between the Maritime Provinces and the State of Louisiana

This cooperation agreement was signed on October 8, 1991 to formalize the ties established between Acadian of the north and Acadia of the south. The agreement focuses mainly on education and cultural exchanges.

Under the agreement, New Brunswick teachers are recruited and sent to various schools in Louisiana to offer courses of instruction in French. New Brunswick is involved in the recruiting process and helps coordinate the program in Louisiana. The experience that teachers acquire in Louisiana is recognized by the New Brunswick Department of Education and is credited to the teacher's file in terms of years of service.

Also under the agreement, the Province contributes toward the participation of Cajun artists in the Harvest Jazz and Blues Festival every year in Fredericton.

Cooperation with Developing Countries

The Division cooperates with federal and provincial departments and agencies and New Brunswick organizations, institutions, and companies to increase the Province's participation in international projects and in emerging markets in developing countries. It looks after intergovernmental relations with the target countries to facilitate the development of business partnerships.

The Department cooperated in the following activities in 2003-2004:

- Burkina Faso: New Brunswick Community College project with funding from CIDA in the literacy and micro-business sector.
- Benin: Development of a proposal for CIDA by the New Brunswick Community College to fund a micro-business, micro-financing, and literacy project.
- Cameroon: - Support for the New Brunswick Training Group in its activities in Cameroon to implement an information and communications technology training project.
- Mali: Cooperation with the New Brunswick Community College in the context of an applied technologies in school project in Mali and the

Protocole d'entente entre les provinces Maritimes et l'état de la Louisiane

Signé le 8 octobre 1991, ce protocole d'entente avait pour objectif de formaliser les liens établis entre l'Acadie du Nord et l'Acadie du Sud. Il porte surtout sur l'éducation et les échanges culturels.

En vertu de cette entente, des enseignants du Nouveau-Brunswick sont recrutés et envoyés dans diverses écoles de la Louisiane pour y offrir des programmes d'enseignement en français. La province prend part au recrutement et aide à coordonner le programme en Louisiane. L'expérience acquise en Louisiane est reconnue par le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick et est créditée au dossier de l'enseignant en termes d'années de service.

Dans le cadre de cette entente, la province contribue également à la participation d'artistes cajuns au Festival de jazz et blues tenu à chaque année à Fredericton.

Coopération avec les pays en développement

La division collabore avec les ministères et agences de la Province, les ministères et agences du gouvernement fédéral, des organismes et des institutions et entreprises du Nouveau-Brunswick dans le but d'accroître la participation des néo-brunswickois dans des projets internationaux et dans les marchés émergeants des pays en voie de développement. La division assure la relation intergouvernementale avec les pays ciblés afin de faciliter le développement des partenariats d'affaires.

Les activités impliquant une collaboration du ministère en 2003-2004 :

- Burkina Faso : Projet du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick avec financement de l'ACDI dans le secteur de l'alphabétisation et la micro-entreprise.
- Bénin : Développement d'une proposition pour l'ACDI du Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick pour le financement d'un projet de micro entreprise, micro financement et alphabétisation.
- Cameroun : Appui au Groupe de Formation Nouveau-Brunswick dans leurs démarches auprès du Cameroun pour la mise en œuvre d'un projet de formation en technologies de l'information et des communications.
- Mali : Collaboration avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick dans les cadres d'un projet

possibility of extending New Brunswick's presence in Mali as a result of the project's success.

- Partnership with the Institute of Public Administration of Canada in the development of a project of institutional support in Mali funded by CIDA for the decentralization and devolution of government services.
- Senegal: Support for New Brunswick businesses and institutions in the development of business relations.

2004 Initiative

In 2004, the Province of New Brunswick marks the 400th anniversary of the first French colony on St. Croix Island, the founding of Acadia, and the meeting of two worlds, the Europeans and the Aboriginal peoples.

This is a memorable date for New Brunswick communities and the Francophones of Canada, and is at the heart of commemorative ceremonies that will last the whole year through.

The Government of New Brunswick, mindful of underscoring this important historical event, launched the New Brunswick 2004 Initiative program on March 13, 2003.

de technologies appliquées à l'école au Mali et les possibilités d'extension de la présence du Nouveau-Brunswick au Mali suivant le succès de ce projet.

- Partenariat avec l'Association des Administrateurs Publiques du Canada au développement d'un projet d'appui institutionnel au Mali financé par l'ACDI dans les cadres de la décentralisation et de la déconcentration de services gouvernementaux.
- Sénégal : Appui à des entreprises et institutions du Nouveau-Brunswick dans le développement de relations d'affaires.

Initiative 2004

La province du Nouveau-Brunswick commémore, en 2004, le 400e anniversaire de l'établissement de la première colonie française à l'île Sainte-Croix, la fondation de l'Acadie et la rencontre de deux mondes : les Européens et les peuples autochtones.

Cette date mémorable pour toutes les communautés néo-brunswickoises et les francophones du Canada est au cœur des cérémonies de commémorations qui auront lieu toute l'année durant.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick, soucieux de souligner cet événement historique d'importance, a lancé, le 13 mars 2003, le programme Initiative 2004 du Nouveau-Brunswick.

Doté d'un budget total de 2 millions de dollars, le

With a total budget of $2 million, the program is designed to:

- Celebrate our heritage and build for the future;
- Recognize the role of St. Croix Island in Canada's history;
- Promote New Brunswick as a cultural and heritage tourism destination; and
- Promote New Brunswick as a cultural and heritage centre in Canada and on the international stage.

A program consisting of five components was developed to support the communities, municipalities, and cultural associations and to encourage them to implement initiatives to celebrate the 400th anniversary.

The Municipalities and Communities component, delivered through the Assistance Program for Community Cultural Activities, is designed to encourage the Francophone, Anglophone, and Aboriginal communities to get together and organize activities to celebrate their heritage and cultural diversity.

Calls for projects were launched under the program of financial assistance during the past fiscal year. Sixty-six projects were received during the first call for projects, of which thirty-eight satisfied the program objectives, for financial assistance of $291,950.

The Culture component is delivered through the Assistance Program for the Dissemination of the Arts and the New Brunswick Arts Board.

The Assistance Program for the Dissemination of the Arts helped to fund some 26 projects in 2003-2004. The program boosts the influence of New Brunswick's professional and emerging artists through activities designed to promote and distribute their products in Canada and abroad.

The partnership that the 2004 Initiative Office has generated with the New Brunswick Arts Board is enabling professional artists from New Brunswick to present original, unique works as part of the 400th anniversary celebrations. The program is delivered by

programme vise à :

- Célébrer notre patrimoine et bâtir pour l'avenir;
- Reconnaître le rôle de l'île Sainte-Croix dans l'histoire du Canada;
- Promouvoir le tourisme culturel et patrimonial du Nouveau-Brunswick; et
- Promouvoir le Nouveau-Brunswick comme centre culturel et patrimonial au Canada et sur la scène internationale.

Un programme comprenant cinq volets a été développé pour appuyer les communautés, les municipalités et les associations culturelles et les inciter à mettre sur pied des initiatives pour souligner le 400e.

Le Volet Communauté et Municipalité, livré par le biais du programme d'appui aux activités culturelles communautaires et municipales a pour but d'encourager les collectivités francophones, anglophones et autochtones à s'associer et à organiser des activités destinées à célébrer leur patrimoine et leur diversité culturelle.

Des appels à projets furent lancés dans le cadre du programme d'appui financier durant cette année fiscale. Soixante-six projets furent reçus lors du premier appel à projets. Trente-huit d'entres eux rencontraient les objectifs du programme pour un appui financier de 291 950 $.

Le Volet Culture, pour sa part, est livré par l'entremise de deux programmes : Le Programme d'appui à la diffusion du produit culturel et le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

Le Programme d'appui à la diffusion du produit culturel a aidé au financement de quelques 26 projets en 2003-2004. Ce programme aide au rayonnement des artistes néo-brunswickois professionnels et faisant partie de la relève par le truchement d'activités de promotion et de diffusion de leurs produits au Canada et à l'étranger.

Le partenariat que le Bureau de l'Initiative 2004 a créé avec le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick permet aux artistes professionnels du Nouveau-Brunswick de présenter des œuvres originales et inédites dans le cadre du 400e. Ce programme est livré par le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

the New Brunswick Arts Board.

The Education component is designed to educate young people on their origins and their heritage so they will be able to pass on a sense of pride to future generations. The historian at the Village historique acadien was commissioned to write a book aimed at students in grades 2 to 5 and in immersion classes, dealing with the history of New Brunswick from 1604 to the present. Interpretation kits for 1604 and a map of Champlain's voyages were also distributed to all Anglophone schools and to Francophone school districts.

The staff of the 2004 Initiative Office collaborated extensively on a booklet published for Heritage Week in 2004 and on the planning of a familiarization tour of the Metepenagiag First Nation reserve.

Through the Francophonie component, the province affirms its leadership in the field of bilingualism in Canada. Youth exchanges with France are currently under way to enable young New Brunswickers to travel more widely in 2004.

The Special Projects component is designed to help plan and hold provincial activities such as National Aboriginal Day on June 21, 2004 and the commemorative ceremonies in Bayside on June 26. It will also provide funding for certain organizations such as the Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick and the Ste-Croix 2004 Coordinating Committee in their efforts to organize events for 2004.

The 2004 Initiative Office and the department stay in regular contact with their many partners to ensure coordination of the activities planned for the 400th anniversary celebrations.

Le Volet Éducation a pour but d'éduquer les jeunes sur leurs origines et leur patrimoine afin qu'ils puissent transmettre cette fierté aux générations futures. Pour ce faire, un livre destiné à la population estudiantine des niveaux 2 à 5 et les classes d'immersion a été commandé à l'historien du Village historique acadien. Le livre portera principalement sur l'histoire du Nouveau-Brunswick de 1604 à nos jours. Des trousses d'interprétation 1604 et une carte sur les voyages de Champlain ont aussi été distribuées dans toutes les écoles anglophones ainsi que dans les districts francophones.

Le personnel du Bureau de l'Initiative 2004 a collaboré de façon significative à la publication d'un livret pour la Semaine du Patrimoine 2004 et à la planification d'une visite de sensibilisation sur la réserve de la Première nation de Metepenagiag.

Le Volet Francophonie permet à la province d'affirmer son leadership dans le domaine du bilinguisme au Canada. Des projets d'échanges jeunesse avec la France sont actuellement en cours afin de permettre une plus grande circulation de jeunes néo-brunswickois et néo-brunswickoises en 2004.

Le Volet Projets spéciaux sert à la planification et à la réalisation de projets à caractère provincial telles la Journée nationale des autochtones le 21 juin 2004 et les cérémonies commémoratives de Bayside le 26 juin. Ce volet permet aussi d'appuyer financièrement certains organismes tels la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick et le Comité de coordination Sainte-Croix 2004 dans leurs activités de mise en œuvre d'événements pour le 4004.

Le Bureau de l'Initiative 2004 et le ministère maintiennent un contact régulier avec leurs nombreux partenaires afin d'assurer une harmonisation des activités planifiées durant le 400e.

OFFICIAL LANGUAGES COMPLAINTS

The Department of Intergovernmental and International Relations recognizes its obligations and is committed to actively offer and provide quality service to the publis in the public's official language of choice.

During 2003-2004 there were no official language complaints for the Department of Intergovernmental and International Relations.

PLAINTES RELATIVES AUX LANGUES OFFICIELLES

Le ministère des Relations intergouvernmentales et internationales reconnaît ses obligations et s'engage à offrir et à fournir activement à la population des services de qualité dans la langue officielle de son choix.

En 2003-2004, le MRII n'a reçu aucune plainte relativement aux langues officielles.

2003-2004 BUDGET AND ACTUAL EXPENDITURES
BUDGET 2003-2004 ET DÉPENSES RÉELLES

2003-2004 BUDGET

Department of Intergovernmental Affairs

		Budgeted	Actual
Primary 3	**Personnel Services** (payroll)	1,740,600	1,596,100
Primary 4	**Other Services** (Basic Operational Costs)	371,000	425,100
Primary 5	**Materials and Supplies**	46,100	34,200
Primary 6	**Equipment** (Capital Costs)	30,100	47,000
Primary 7	**Grants and Contributions to Non-profit Groups**	55,900	38,300
Total		**2,243,700**	**2,140,700**

BUDGET 2003-2004

Ministère des Affaires intergouvernementales

		Prévu	Réel
Primaire 3	**Services du personnel** (paie)	1 740 600	1 596 100
Primaire 4	**Autres services** (Frais de fonctionnement de base)	371 000	425 100
Primaire 5	**Matériel et fourniture**	46 100	34 200
Primaire 6	**Équipement** (coûts d'investissement)	30 100	47 000
Primaire 7	**Subventions et contributions à des groupes à but non lucratif**	55 900	38 300
Total		**2 243 700**	**2 140 700**

DEPARTMENT OF INTERGOVERNMENTAL AND INTERNATIONAL RELATIONS

Organizational Chart

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

Organigramme